



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ (CERTIFICATE OF CONFORMITY) N° NO/CER/19138162 / 10

- DEMANDEUR (APPLICANT) :
 - ✓ FABRICANT (MANUFACTURER) : **ACL SPORT NATURE**
: **17 RUE DE CHENOT**
: **56380 BEIGNON**

- ÉQUIPEMENT (EQUIPMENT) :
 - ✓ NOM (NAME) : **MONTANTS D'UN PROCÉDE DE**
 - ✓ REFERENCE (REFERENCE) : **CLOTURE DE TENNIS**
 - ✓ TYPE / CLASSE (TYPE / CLASS) : **SPORT NATURE**
 - ✓ REFERENTIEL NORMATIF (STANDARD) : **CLOTURE GRILLAGEE**
: **EUROCODE**

**Apave Nord-Ouest SAS atteste avoir vérifié que
les montants du procédé de clôture de tennis référencés sur ce document
répondent aux dispositions du référentiel normatif mentionné.**

(Apave Nord-Ouest SAS testifies to have verified that the equipment referenced on this document replies at the provisions of the mentioned normative reference)

Ce certificat de conformité a été établi suite à l'examen de documents, sans modèle, sans suivi de la production. Un rapport référencé **19138162 Chrono 1** contient les descriptions complètes.
This certificate of conformity has been established after have carried out appropriate inspections of documents, without model, without monitoring the production. A referenced report contains full descriptions.

Note :

- Le procédé de clôture de tennis se définit par un grillage et des montants métalliques à entraxe régulier.
- Il se décline dans différentes configurations :
 - hauteur de clôture de 3m, 3.50m, ou 4m,
 - entraxe des montants de clôture de 3m, ou 3.60m,
- Il est destiné à la France métropolitaine.
- Le grillage a une perméabilité de 89%.
- Il fait l'objet des documents techniques suivants, rédigés par E3CM :
 - DOCUMENT TECHNIQUE - CLOTURE TENNIS GRILLAGEEE - SCA 18-23 EXE FT 01 C NDC/FT
 - ABAQUE DES SECTIONS - CLOTURE TENNIS GRILLAGEEE - SCA 18-23 EXE FT 10 A FT
- Le procédé exclut les brises vent, brise vue, panneaux publicitaires, etc.
- La présente attestation de conformité ne porte pas sur le grillage, les accessoires, les fixations, ni les fondations.
- Il appartient au fabricant de s'assurer de la conformité de sa production aux documents examinés par Apave Nord-Ouest SAS.
- Toute modification du procédé cité, non référencée dans l'examen devra faire l'objet d'une nouvelle évaluation de conformité.
- La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation et de montage définies dans la notice du fabricant.
- Ce certificat de conformité porte exclusivement sur les documents soumis à l'examen.
- Toute utilisation de la marque **Apave** sur des documents commerciaux, publicités, sites Internet, etc... sera soumise à autorisation écrite de **Apave**.
- Toute reproduction du présent certificat ou du rapport d'examen de conformité n'est autorisée que dans leur intégralité.

Brest le 21 mai 2019
Le chargé d'affaire
Olivier BECKERICH

